



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

Autorité de Régulation des Technologies de Communication

## LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

### Avis de Consultation ouverte

N° 2022/009-ARTEC/DG/PRMP/ACO du 29 septembre 2022

1. L'Autorité de Régulation des Technologies de Communication (ARTEC) invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivantes sous plis fermés pour exécuter le marché de **FOURNITURE ET POSE DES PLANTES DE BUREAU**. La prestation est constituée en **un lot unique et indivisible**. Toute offre partielle est irrecevable.
2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation ouverte.
3. Le Dossier de Consultation ouverte complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :  
**ARTEC**  
**Immeuble ARTEC LOT IVL 41 TER B ANDOHATAPENAKA**  
**2<sup>ème</sup> Etage - Porte 208**  
**101 ANTANANARIVO**  
**Tél. N° 020 22 421 19**
4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix ouverte doit être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Soixante mille Ariary (**Ar 60.000,00**). Le paiement devra être effectué comme suit :
  - Vingt mille Ariary (**Ar 20.000,00**) à payer auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics – Immeuble Plan Anosy
  - Quarante mille Ariary (**Ar 40.000,00**) à payer par chèque bancaire libellé au nom de l'ARTEC.
5. Les plis devront parvenir à l'Immeuble ARTEC, LOT IVL 41 TER B ANDOHATAPENAKA 2<sup>ème</sup> Etage - Porte 208 au plus tard le **jeudi 13 octobre 2022 à Neuf heures (09h00)** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de **Quatre Cent Milles Ariary (Ar 400.000,00)** soit sous forme de garantie bancaire, soit de Caution Personnelle et Solidaire, soit chèque de banque versé au nom de l'ARTEC justifié par une quittance de versement à joindre dans l'offre.

Antananarivo le, 29 septembre 2022

La Personne Responsable des Marchés Publics,



RAKOTOMALALA Laurent Richard

STAT : 70203 11 2016 0 10526 - NIF : 3002314838

Siège : Immeuble ARTEC Andohatapenaka - 101 Antananarivo - MADAGASCAR

Tél : + 261 20 22 421 19 - Fax : + 261 20 23 215 16 - Site web : www.artec.mg - Mail : artec@artec.mg



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitivavany - Tanindrazana - Fandrosoana

AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

## Avis de Consultation Ouverte

N° 2022/009-ARTEC/DG/PRMP/ACO

1. Le **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture et pose de plantes de bureau** ". Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation **À prix unitaire**.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **IMMEUBLE ARTEC**

Rue : **LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA**

Etage / Numero de Bureau : **2EME ETAGE - PORTE 208**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1<sup>er</sup> Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des marchés)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

. 2<sup>ème</sup> Paiement à effectuer auprès de **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208** .

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **A L'IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208** au plus tard le **13/10/2022 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- quatre cent mille Ariary (Ar400 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom de **L'AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION**.



à Antananarivo, le 27/09/2022

La Personne Responsable des Marchés Publics

**RAKOTOMALALA Laurent Richard**